



# Fédération Française des Associations d'Éleveurs de Cobayes et rongeurs de race

*Siège social* : 07 rue du Faubourg Poissonnière 75 009 PARIS

*Secrétariat général* : 67 rue d'Hirson 59 186 ANOR

## **Procès verbal du Conseil d'Administration** **du 03 janvier 2020**

**Présents** : Séverine BARBOSA (*trésorière adjointe*), Samuel BOUCHER (*président*), Chantal LECOCQ (*trésorière*), Eddy MAYEUR (*vice-président/secrétaire*), Patrice MORGALLET (*administrateur*).

**Excusés** : Patrick CHAUVELOT (*vice-président*), Nicolas LEROUX (*administrateur*), Carolle SAYAGH (*secrétaire adjointe*).

Le président ouvre la séance à 19:35. Il souhaite la bienvenue aux membres du Conseil d'Administration présents, excuse les absents et annonce l'ordre du jour.

### **1- Organisation de la 2<sup>ème</sup> Nationale F.A.E.C.**

Plusieurs candidatures nous sont parvenues afin d'accueillir notre seconde Nationale F.A.E.C. : Ebreuil, Rennes et Evreux. Après étude des différentes candidatures et des dates désirées, le conseil d'administration choisi d'élaborer le planning suivant :

- Ebreuil > accord pour la 2<sup>ème</sup> Nationale en 2020
- Rennes > accord pour la 3<sup>ème</sup> Nationale en 2022
- Evreux > accord pour la 4<sup>ème</sup> Nationale en 2024

Un courrier va être envoyé aux organisateurs afin de confirmer ce planning.

### **2- Point sur la trésorerie**

Chantal nous présente les comptes arrêtés au 31 décembre 2019 et qui reprennent l'activité de deux années. Le détail précis sera communiqué lors de notre prochaine assemblée générale mais nous pouvons cependant noter les éléments suivants (chiffres arrondis) :

- en 2018 :	Recettes : 2576 €	Dépenses : 1102 €	Excédant : 1474 €
- en 2019 :	Recettes : 2492 €	Dépenses : 1094 €	Excédant : 1398 €

A noter que nous avons reçu, en 2019, la subvention exceptionnelle de 1000 € versée par la S.C.A.F.-Confédération. Il faudra donc réfléchir à de nouvelles solutions afin d'équilibrer les comptes dans les années à venir.

### **3- Organisation de l'Assemblée générale**

Il est proposé de maintenir une assemblée générale par voie téléphonique telle que nous avons pu le faire en 2017. Cette solution n'est pas forcément des plus idéales mais elle permet de limiter les déplacements, d'autant que nous sommes peu nombreux. Après un tour de table, le conseil d'administration donne son accord et fixe la date du 17 mars à 19h30 pour cette assemblée.

Eddy se charge d'envoyer les convocations aux membres du conseil d'administration et aux Présidents des associations membres. Seront également invités, les représentants des associations nouvellement créées ou en cours de création.

Un point est fait sur le tiers sortant qui, conformément à notre tableau électoral, sera composé de : Samuel BOUCHER, Chantal LECOCQ, Eddy MAYEUR et Carolle SAYAGH.

### **4- Identification**

Une nouvelle fois, il est évoqué la baisse de vente des pastilles ainsi que les différentes problématiques (plus ou moins justifiées) liées à la pause de ce système d'identification.

Nous avons déjà évoqué la possibilité de nous renseigner sur la puce électronique qui semblerait convenir

d'avantage aux éleveurs. Samuel, qui s'était proposé pour rassembler les renseignements, nous communique le prix approximatif d'une telle puce (environ 1.50 €, en achat par 1000) ainsi que de son lecteur (environ une 30aine d'euros).

La F.A.E.C. étant, via la S.C.A.F-Confédération, seule détentrice du système d'identification pour cette espèce, nous devons nous rendre au Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation à Paris afin de leur soumettre ce projet. Samuel souhaite qu'une ou deux personnes puissent l'accompagner dans cette démarche. Eddy se porte volontaire. Séverine les rejoindra volontiers en fonction de la date choisie.

Samuel nous précise que la pose pourrait être faite directement par l'éleveur lui-même, en respectant quelques règles simples, s'agissant de cobayes de concours. Le conseil d'administration donne son accord pour avancer sur ce dossier durant le premier semestre.

#### **5- Investissement de Patrick**

Il est demandé des nouvelles de Patrick qui ne participe plus aux dernières réunions. Samuel nous explique que Patrick n'élève plus de cobayes et qu'il s'est plus ou moins détaché du milieu associatif pour le moment. Il n'en a cependant pas quitté ses fonctions et propose toujours son aide en fonction des besoins.

#### **6- Clubs de race/variété**

Eddy annonce la création d'un nouveau club de race : le Cavia Club France - UPL, Feu et Agouti. Philippe ROYER, qui en est l'initiateur, semble très motivé et dynamique. Les statuts ont été rédigés et Philippe ne manquera pas de nous tenir informé de l'évolution de ses démarches.

Samuel nous indique poursuivre son projet de création de club du Californien, avec une extension à l'ensemble des cobayes à dessins. Eddy trouve que c'est une bonne décision. Pour simplifier les contraintes administratives, l'A.N.E.C. pour être transformée pour accueillir ce nouveau club, voire d'autres.

Un groupe d'éleveurs semblerait motivé pour la création d'un club des cobayes Rex. Eddy suggère de leur proposer d'élargir aux cobayes à poils durs, reprenant ainsi les Abyssiniens (dont certains éleveurs sont demandeurs), les US Teddy et Teddy Suisse. A voir ensuite la position des Couronnés non satinés qui sont aujourd'hui inclus dans la catégorie I des cobayes à poils courts mais qui présentent cependant une spécificité pileuse (pour laquelle deux rubriques sont consacrées sur la carte de jugement).

#### **7- Questions diverses**

##### **a) Sites**

La page Facebook a été créée, il est demandé le contenu des informations qui y sont publiées.

Eddy qui a créé la page il y a quelques temps, précise qu'elle sert surtout de « vitrine » à notre Fédération. Il semble important que notre fédération soit présente sur les réseaux sociaux pour communiquer sur ses actions. Nous ne créerons pas de doublons avec le site ; mais allons plutôt relayer les informations relatives à la Fédération, aux Clubs de race, aux instances avicoles ; ainsi que quelques conseils d'élevage, etc, etc.

##### **b) Cartes jugements**

On constate encore trop souvent l'utilisation de cartes jaunes, voire de photocopies. Nous allons faire un rappel à la F.F.C. qui devait normalement détruire ces stocks dès 2014.

##### **c) Entente européenne**

Après plusieurs mandats et de nombreuses années de service Evelyn VAN VLIET (Angleterre) a démissionné de sa Présidence à la section cobaye de l'Entente Européenne. Jan SCHOP (Pays Bas) a récemment été élu.

Le prochain séminaire des juges cobayes se déroulera du 13 au 15 mars à Varsovie, en Pologne. Samuel et Eddy s'y rendront.

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 20:15.

*Le 03 janvier 2020,*

**Le président  
Samuel BOUCHER**

**Le secrétaire  
Eddy MAYEUR**